

L'EXPERTISE : LA SYNTHÈSE EN QUESTION(S) (du document de synthèse)

Vendredi 6 mars 2015 de 13h45 à 18h
Maison de la Chimie, 28 rue Saint-Dominique 75007 Paris

Accueil des participants à partir de 13H15

MODÉRATEUR **Pierre LOEPER**, expert agréé par la Cour de cassation, expert près la cour d'appel de Paris, président d'honneur du CNCEJ

ALLOCUTIONS D'OUVERTURE

Bertrand LOUVEL, premier président de la Cour de cassation
Jean-Claude MARIN, procureur général près la Cour de cassation
Pascal EYDOUX, président du Conseil National des Barreaux (CNB)
Marc TACCOEN, président du Conseil National des Compagnies d'experts de justice (CNCEJ)

INTRODUCTION : POURQUOI CE THEME ?

Pierre LOEPER, expert agréé par la Cour de cassation, expert près la cour d'appel de Paris, président d'honneur du CNCEJ

PARTIE 1 : OBLIGATION(S)

Vincent VIGNEAU, premier vice-président du tribunal de grande instance de Nanterre
Jacques ROMAN, expert agréé par la Cour de cassation, Expert honoraire près la Cour d'appel de Paris, président d'honneur de l'Union des Compagnies d'Experts Près la Cour d'appel de Paris (UCECAP).
Georges HOLLEAUX, avocat aux barreaux de Paris et Bruxelles, ancien membre du Conseil de l'Ordre.

PARTIE 2 : ATTENTES

Jean-Pierre LUCQUIN, président de chambre honoraire au tribunal de commerce de Paris, administrateur de l'Association française en faveur de l'institution consulaire (AFFIC)
Dominique BOUCHERON, ancien bâtonnier du barreau d'Angers
Emmanuelle DUPARC, expert près la Cour d'appel de Paris

PARTIE 3 : PORTÉE

Catherine LESAGE, ancien bâtonnier du barreau de Nantes, ancien membre du CNB
Michel CHANZY, expert agréé par la Cour de cassation honoraire, expert près des Cours administratives d'appel de Paris et de Versailles, conseiller du président du CNCEJ
Didier MARSHALL, premier président honoraire de la Cour d'appel de Montpellier, président du groupe de travail sur « les juridictions du 21^e siècle »

RAPPORT DE SYNTHÈSE

Jean-Pierre FORESTIER, ancien membre du Conseil de l'Ordre de Paris, ancien membre du CNB

CLOTÛRE : LE TEMPS D'UN VERRE

*Le présent colloque se déroule conformément aux modalités mises en place par le Conseil National des Barreaux et le Conseil National des Compagnies d'Experts de Justice pour la formation continue obligatoire soit **4 heures de formation délivrées au cours de cette demi-journée.***

INFORMATION & INSCRIPTION

Conseil National des Barreaux
22 rue de Londres 75009 Paris
Tél : 01 53 30 85 65
servicecom@cnb.avocat.fr
www.cnb.avocat.fr

Conseil national des compagnies
d'experts de justice
10, rue du débarcadère 75017 PARIS
Tél 01 45 74 50 60 – cncej@cncej.org
www.cncej.org